



Lycée Européen

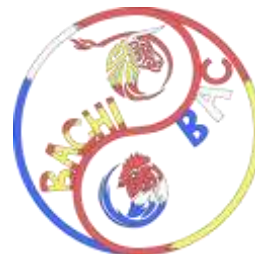
Avenue de Noüe

02600 VILLERS-COTTERETS

☎ 03.23.96.39.23

➔ EMAIL: ce.0021946e@ac-amiens.fr

Annie PICARD, proviseure



Choisir la section Bachibac : conditions et ambitions

- Une démarche originale et nouvelle, ambitieuse et gratifiante.
- Un véritable atout pour des études ouvertes sur le monde.

Le Bachibac est un dispositif franco-espagnol consistant en un parcours de formation spécifique, sanctionné, à l'issue d'un examen unique, par la délivrance simultanée du diplôme français du baccalauréat général et du diplôme espagnol du Bachillerato.

Les diplômes du baccalauréat et du Bachillerato donnent le droit d'accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur espagnol dans les conditions prévues par la législation des deux pays.

Le Bachibac offre une double certification valorisant un parcours biculturel et bilingue, favorise la mobilité au niveau européen en permettant l'accès des élèves, de plein droit, aux universités françaises et espagnoles, et facilite l'insertion professionnelle et la mobilité future des salariés.

➤ Elle s'adresse à des élèves motivés :

- par une formation bilingue qui requiert de la volonté et du travail,
- par un perfectionnement et un approfondissement dans une langue vivante riche et attrayante, parlée par près de 400 millions d'hispanophones dans le monde (Espagne et Amérique latine),
- par l'obtention d'une certification attestant du niveau B2 du Cadre Européen de Référence des Langues (CECRL) au terme de la formation au lycée,
- par la délivrance d'un double diplôme franco-espagnol ouvrant les portes des universités des deux pays et attestant d'un niveau de pratique linguistique,
- par une formation qui pourra être un atout pour intégrer des classes préparatoires sur dossier.

➤ Présentation de la section Bachibac :

Cette formation repose sur un enseignement renforcé en langue qui inclut de la littérature espagnole et sur l'enseignement de l'histoire-géographie en espagnol :

	seconde	première	terminale
Langue + littérature (en lieu et place de la LV2 espagnol)	4h	4h	4h
Histoire et géographie en espagnol (en lieu et place de l'HG)	3h	4h	4h

➤ L'histoire-géographie en Bachibac :

Pour la classe de seconde, le programme est identique à celui défini au niveau national.

En revanche, en 1ère et terminale s'applique un programme d'histoire spécifique, résultat d'accords passés entre l'Espagne et la France, qui intègre en particulier comme spécificité l'histoire de l'Espagne depuis 1833 et celle de l'Amérique Latine depuis 1945. Le programme de géographie est quant à lui le même qu'au niveau national, redéfini en 2011.

Tous les cours d'histoire géographie en section bachibac sont réalisés en espagnol.

➤ La littérature et la langue espagnoles :

En seconde, l'objectif est de s'ouvrir à la culture hispanique et de développer un niveau de langue permettant d'aborder des textes littéraires. Un programme spécifique de littérature espagnole s'applique à partir de la classe de première. Il inclut un thème d'étude et des œuvres définies pour deux ans.

➤ Conditions requises pour entrer dans cette section

*Les élèves doivent manifester un attrait, une **motivation** certaine pour les langues vivantes, l'ouverture culturelle et l'intérêt pour d'autres civilisations. Ils doivent avoir un bon niveau en espagnol et être capables de travailler avec rigueur et régularité dans toutes les matières. Ils doivent également aimer lire ou être prêt à le faire.*

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une section européenne espagnol ni d'appartenir à un milieu familial hispanophone pour réussir dans cette section. Nous accueillons des élèves ayant suivi l'enseignement de LV2 espagnol au collège.

➤ Candidature et dossier d'inscription

Les élèves de 3^{ème} souhaitant postuler doivent remettre à leur chef d'établissement le dossier constitué :

- des bulletins des premier et deuxième trimestre
- d'un avis personnalisé du professeur principal et du professeur d'espagnol
- d'une lettre de motivation, rédigée par l'élève (en espagnol et en français).

Ce dossier devra être retourné au lycée Européen pour le 29 MAI 2020 au plus tard.